



OIC/COMIAC-12/2023/MIN/RAP/FINAL

**RAPPORT
DE LA DOUZIEME SESSION
DU COMITE PERMANENT
POUR L'INFORMATION ET LES AFFAIRES CULTURELLES
(COMIAC)**

(Session de « Quel rôle pour la jeunesse musulmane dans la promotion des valeurs islamiques de paix, de solidarité et de tolérance ? »)

**DAKAR, REPUBLIQUE DU SENEGAL
17 – 18 octobre 2023
(2 – 3 Rabi' Al-Thani 1445H)**

RAPPORT
DE LA DOUZIEME SESSION DU COMITE PERMANENT
POUR L'INFORMATION ET LES AFFAIRES CULTURELLES
(COMIAC)

Dakar – République du Sénégal
17-18 octobre 2023 (2-3 Rabi' Al-Thani 1445H)

1. A la généreuse invitation du Gouvernement de la République du Sénégal, la 12^{ème} session du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles (COMIAC) s'est tenue à Dakar, République du Sénégal, mardi et mercredi, 17 et 18 octobre 2023 (2-3 Rabi' Al-Thani 1445H).

I. Séance d'ouverture

2. La session a été ouverte par une merveilleuse récitation de versets du Saint Coran.
3. Son Excellence l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales, a prononcé au nom du Secrétaire Général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, une allocution dans laquelle il a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude au Président de la République du Sénégal, ainsi qu'à son gouvernement et à son peuple, pour l'accueil chaleureux, l'organisation réussie et la généreuse hospitalité. Il s'est ensuite félicité des efforts déployés par le Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles (COMIAC), sous la présidence de Son Excellence M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal, lui réitérant son soutien ainsi qu'aux programmes et activités du COMIAC, avant de mettre l'accent sur la nouvelle dynamique qu'il connaît actuellement. La présente session, a-t-il indiqué, intervient dans le contexte des développements dangereux qui se déroulent dans les territoires palestiniens occupés et qui consistent notamment en l'agression barbare contre la bande de Gaza et son lot de victimes palestiniennes civiles et de destruction de l'infrastructure, outre le blocus imposé sur la bande de Gaza et les tentatives d'expulsion des habitants, qui équivalent à des crimes contre l'humanité. Face une telle situation, l'Amb. Bakheet a appelé à la mobilisation des efforts politiques, juridiques et médiatiques en vue de parvenir à une solution juste à la cause palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies. Il a, d'autre part, insisté sur le rôle du COMIAC dans la protection du patrimoine islamique dans la ville d'Al-Qods Al-Charif et la préservation de son cachet arabo-islamique. La révolution technologique inédite qui a été à l'origine du développement des médias et des réseaux sociaux, a-t-il déclaré, impose au COMIAC de l'accompagner, en développant ses méthodes de travail dans les secteurs de l'information et de la culture, à seule fin de relever les défis auxquels se trouve confronté le monde islamique, notamment ceux liés à l'islamophobie, au discours de la haine et aux tendances racistes et populistes. Il a, en conclusion, salué les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI en faveur du renforcement de l'action culturelle, à travers l'organisation de festivals et de semaines culturelles dans les Etats membres, annonçant que ces efforts se poursuivront durant les années à venir, en coordination avec le Bureau du COMIAC et les institutions compétentes de l'Organisation, pour la mise en œuvre des recommandations et résolutions se rapportant aux affaires culturelles et médiatiques, issues des différents sommets et conférences islamiques.

4. De son côté, le Président Macky SALL, Président de la République du Sénégal et Président du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles (COMIAC), a prononcé un discours dans lequel il s'est réjoui de la participation des Etats membres à cette session, avant de passer en revue les défis auxquels fait face le monde islamique, en général, et le peuple palestinien, en particulier. Exprimant sa préoccupation face à la tragédie insoutenable qui fait suite à la reprise des hostilités dans le conflit israélo-palestinien, il a, en sa qualité de Président du Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, appelé de nouveau à la désescalade et réaffirmé son attachement à un règlement pacifique de ce conflit, sur la base de la solution à deux États, permettant la création d'un État palestinien indépendant avec pour capitale Al-Qods-Est. Il a également exprimé sa condamnation du phénomène de l'islamophobie et des abus répétés d'exemplaires du Saint Coran, qui commande à la Oummah islamique de redoubler d'effort pour contrer pareils phénomènes et défendre les valeurs islamiques fondées sur le respect mutuel, la tolérance, la coopération et la solidarité. Il a également mis l'accent sur le rôle crucial des jeunes dans le gain des défis liés au développement durable et à l'éradication de la pauvreté et des inégalités sociales pour faire face aux courants extrémistes et diffuser les principes de l'islam modéré. Il a, en outre, souligné l'impératif de renforcer les capacités des jeunes, de leur dispenser une bonne formation et de leur offrir des opportunités de formation et des parcours éducatifs basés sur la technologie. Il a, par ailleurs, appelé l'OCI et ses différentes institutions et partenaires à raffermir la coopération dans les domaines de la culture et de l'information et à partager les expériences réussies afin d'atteindre les objectifs escomptés par les États membres, et de relater une image positive de l'Islam en tant que force de paix, de coexistence et de dialogue entre les civilisations et les nations. Le Président sénégalais a, conclu ses propos, en adressant ses remerciements et sa considération au Serviteur des Deux Saintes Mosquées le Roi Salman bin Abdelaziz Al-Saoud et à SAR le Prince Héritier Mohammed Bin Salman Al-Saoud, pour leur soutien précieux et assidu à l'Organisation de Coopération Islamique et au Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles.
5. Le Comité a adopté l'ordre du jour et le programme de travail, ainsi que le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires, tenue à Dakar le 16 octobre 2023 (1 Rabi' Thani 1445 H).
6. Le Comité a élu le bureau de la 12^{ème} session comme suit :

- République du Sénégal	Président
- Royaume d'Arabie Saoudite	Vice-Président
- République islamique d'Iran	Vice-Président
- Etat de Palestine	Vice-Président
- Brunei Darussalam	Rapporteur

II. Séance de travail

7. Le Comité a pris note avec satisfaction des rapports élaborés par le Secrétariat général sur les diverses questions soumises à la présente session.
8. Les chefs de délégations et les représentants des États membres se sont relayés la parole et exprimé leur ferme condamnation des horribles tueries récurrentes qui ciblent les Palestiniens désarmés dans leurs territoires, à l'intérieur de la bande de Gaza et dans le

reste des territoires palestiniens occupés, faisant un grand nombre de morts et de blessés. Les participants ont également exprimé leur profonde préoccupation face au phénomène croissant de l'islamophobie à travers les attaques violentes contre l'islam et ses symboles religieux. Ils ont, ensuite, rendu un vibrant hommage au Secrétaire Général de l'OIC pour les efforts méritoires qu'il déploie et pour son engagement résolu à contrecarrer ces campagnes, soulignant l'impératif qu'il y a à ce que les Etats membres et tous les hommes de bonne volonté dans les secteurs de l'information et de la culture soutiennent ces efforts. Les orateurs ont insisté sur la nécessité de recourir à l'utilisation de la pensée, de l'argumentation et de la logique pour combattre les opinions dissidentes, ce qui n'empêcherait pas le cas échéant de prendre des positions vigoureuses vis-à-vis des parties qui cherchent à nuire à l'Islam. Les participants ont insisté sur la nécessité de maintenir le dialogue avec le monde occidental pour lui prouver que l'islam est une religion de tolérance et de modération, tout en mettant en évidence ce dialogue dans les médias des États membres afin de réfuter les allégations selon lesquelles les médias des pays islamiques ne respectent pas la liberté d'expression qui – bien que sacrée – n'est tout de même pas absolue. Les intervenants ont souligné la nécessité de se concentrer sur les aspects positifs de la culture, du patrimoine islamique et de l'image radieuse de la civilisation islamique dans ses diverses manifestations et expressions, en faisant recours aux médias innovants et aux nouveaux moyens d'information.

9. Les participants ont renouvelé leur soutien à la cause de la Palestine et d'Al-Qods, et exhorté tous les États membres et institutions de l'OIC à fournir toutes formes de soutien à l'Etat de Palestine pour l'aider à développer les capacités de ses institutions médiatiques et culturelles, et à partager les programmes et expériences avec elles dans ce domaine. Ils ont salué les initiatives prises par les pays qui ont signé des accords avec l'Etat de Palestine à cet égard.
10. Les participants ont appelé à faire en sorte que le COMIAC soit efficace dans la lutte contre l'islamophobie et ce, à la faveur des initiatives médiatiques et culturelles que prendra le COMIAC en vue de la promotion des valeurs islamiques de tolérance et de coexistence pacifique entre les différentes cultures, religions et croyances, en coopération et en coordination avec les institutions concernées de l'OIC.
11. La réunion a souligné l'importance du thème choisi pour la 12^{ème} session du COMIAC, à savoir : « *Quel rôle pour la jeunesse musulmane dans la promotion des valeurs islamiques de paix, de solidarité et de tolérance ?* », qui met en relief l'impératif de soutenir les jeunes du monde islamique par l'adoption de programmes de formation et d'apprentissage innovants pour développer leurs compétences et leurs aptitudes et leur permettre de contribuer efficacement au progrès et à la prospérité de la Oummah islamique et de réaliser le développement dans leurs sociétés nationales.
12. Les participants ont salué le rôle joué par l'OIC dans la promotion de la culture en tant que levier de développement économique et secteur générateur d'emplois pour les jeunes et les femmes, en accompagnant les pays membres dans leurs initiatives spécifiques au développement culturel et en organisant des festivals et des semaines culturelles, outre la promotion et la facilitation de la circulation des biens et de la mobilité des acteurs culturels au sein des Etats membres.

13. La réunion a recommandé la création d'un comité de suivi de la 12^{ème} session du COMIAC ayant pour mandat de veiller au suivi de la mise en œuvre des résolutions du COMIAC, et qui se composerait comme suit :

- Représentant du Président du COMIAC, Président de la République du Sénégal ;
- Représentant du Président de la Conférence islamique au Sommet (Royaume d'Arabie Saoudite puis République de La Gambie) ;
- Représentant du pays du siège de l'OCI (Royaume d'Arabie Saoudite) ;
- Deux représentants du groupe arabe (République islamique de Mauritanie et Royaume d'Arabie Saoudite) ;
- Deux représentants du groupe africain (République de Sierra Léone et République du Cameroun) ;
- Deux représentants du groupe asiatique (République islamique d'Iran et Brunei Darussalam) ;
- Représentant du Secrétaire général de l'OCI ; et
- Représentant du bureau de coordination nationale du COMIAC.

III. Séance de clôture :

14. Au terme du débat général, le Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles (COMIAC) a adopté les Résolutions sur les Affaires culturelles et l'Information, ainsi que le rapport de la réunion.

15. Les participants ont salué les efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Gouvernement du Sénégal en vue de redynamiser le travail du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles et de soutenir son Bureau de coordination à Dakar et, partant, de l'habiliter à jouer un rôle avant-gardiste efficace dans le suivi des activités et résolutions ayant trait à l'information et aux affaires culturelles.

16. Les participants ont aussi exprimé leurs remerciements et leur gratitude à la République du Sénégal, Président, Gouvernement et peuple, pour l'excellente organisation de la douzième session du COMIAC et pour les résultats probants qui l'ont couronnés.
